

LES MOUVEMENTS PROTESTATAIRES ET LA SCÈNE POLITIQUE EN ÉGYPTÉ APRÈS LE 3 JUILLET 2013

SARAH BEN NÉFISSA *



A partir de l'année 2004, l'Égypte a connu une multiplication des mouvements de protestations politiques et sociales qui annonçaient d'une certaine manière la révolution du 25 janvier 2011. Entre le moment du départ de Moubarak le 11 février 2011 et le 30 juin 2013, la « rue » égyptienne, et principalement la place Tahrir, n'a quasiment pas désempilé. Cette situation de fluidité politique s'est arrêtée à partir du 3 juillet, date du coup d'État contre le premier président élu au suffrage universel, Mohamed Morsi, membre des Frères musulmans égyptiens. Aujourd'hui la configuration de l'espace protestataire égyptien s'est complètement transformée du fait du verrouillage sécuritaire du nouveau régime, mais pas seulement.

La protestation sociale et politique se meut également dans le cadre d'une société et d'une opinion publique négative, à son égard. Une demande d'ordre et de sécurité est apparue dans une société qui semble fatiguée des 4 années de perturbations politiques et sécuritaires¹

* INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT - UMR 201

¹ Mais la demande d'ordre est loin de n'être liée qu'aux questions politiques. La révolution du 25 janvier a signifié la défaite et l'humiliation du ministère de l'Intérieur face à la force de la mobilisation populaire. La police, désorganisée, s'est d'une certaine manière vengée ces quatre dernières années en traînant des pieds et en n'assurant plus sa fonction, notamment dans les espaces des catégories défavorisées du milieu urbain et dans le milieu rural. L'insécurité des biens et des personnes a crû de manière exponentielle avec l'apparition du phénomène de la justice populaire et expéditive.

qui ont succédé à la révolution du 25 janvier 2011 et une telle demande est confortée par les bouleversements régionaux. Mais plus important encore, l'ensemble des acteurs politiques de la révolution du 25 janvier, toutes tendances confondues, est en train de payer le prix de la chaotique transition égyptienne qui est également le fruit de ses propres calculs². Si les Frères musulmans sont tombés dans leur propre piège³, les élites politiques non-islamistes et les groupements de la jeunesse révolutionnaire sont en train de payer aujourd'hui le prix de la coalition « contre nature » du 30 juin, passée avec les forces politiques, administratives et militaires de l'ancien régime pour chasser les Frères musulmans du pouvoir⁴. Les mêmes propos peuvent être reproduits sur les organisations de la société civile (médias, associations de bienfaisance, ONG des droits de l'homme, syndicats). Les divisions politiques du pays se sont reproduites sur la société civile et cette dernière subit les conséquences également de son enrôlement (intentionnel ou forcé) dans le jeu politique de l'après-révolution du 25 janvier et du 3 juillet 2013. Ces éléments ont un impact sur les caractéristiques de l'espace protestataire. La configuration de ce dernier s'est complètement transformée, de même que se sont transformées les caractéristiques des acteurs de la protestation et des modalités de l'action collective.

Avant la révolution du 25 janvier 2011, le chercheur qui souhaitait obtenir des informations sur les protestations sociales et politiques se basait principalement sur la presse « privée » égyptienne qui s'était faite le chantre de la protestation. Par ailleurs, aussi bien les TV satellitaires que les rapports des ONG des droits de l'homme se basaient principalement sur la presse écrite égyptienne. Ce n'est plus le cas actuellement. Aujourd'hui il faut se baser sur les

Cette demande d'ordre a été évidemment amplifiée par le bouleversement politique du 3 juillet lié à l'éviction du pouvoir de la plus importante organisation politique égyptienne, celle des Frères musulmans.

² Sarah Ben Néfissa, « Frères musulmans, magistrats, journalistes et militaires en Égypte : échanges de coups et issues incertaines », *Revue marocaine de sciences politiques et sociales*, dossier « L'islam politique dans le monde arabe », n° 6, V. X, novembre 2014, p. 247-262.

³ Sarah Ben Néfissa, « La chute historique des Frères musulmans égyptiens : erreurs politiques, blocage idéologique et bureaucratisme organisationnel », in Anna Bozzo et Pierre Jean Luizard, *Polarisations politiques et confessionnelles*, RomaTrE-Press, 2015, p. 99-127, < <http://ojs.romatpress.uniroma3.it/index.php/PPC> >.

⁴ Reformulation autoritaire et crises multidimensionnelles en Égypte, *Annuaire français des relations internationales 2015*, Volume XVI. p. 696-712.

informations délivrées par les réseaux d'activistes qui demeurent autonomes⁵.

Les caractéristiques principales de l'action protestataire

Le rapport du Réseau arabe d'information sur les droits de l'homme consacré à l'année 2014 délivre des informations d'une très grande importance et signification sur les nouvelles modalités de la protestation sociale et politique en Égypte. Ce rapport recense 1 515 actions de protestation toutes formes confondues.

Sur les 1 515 actions de protestations recensées pour l'année 2014, 821 sont le fait des Frères musulmans, 307 sont issues du milieu étudiantin, 287 sont liées au travail et aux conditions sociales et enfin, en dernière position, une centaine proviennent des milieux politiques de l'extrême gauche et de la jeunesse révolutionnaire non islamiste.

Que les Frères musulmans et leurs alliés islamistes soient en tête de la protestation n'est évidemment pas un hasard. Ces derniers ont ressenti le 3 juillet 2013 comme une très grande injustice à leur égard. Les événements qui se sont succédé depuis ont conforté ce sentiment d'injustice notamment auprès de leur jeunesse : levées brutales des *sit-in* qui ont fait un très grand nombre de morts à Rabaa et à Nahdha ; arrestations et passage en justice de Mohamed Morsi, de leur direction et de la majorité de leurs cadres, leur qualification « d'organisation terroriste », sans compter la chasse aux Frères musulmans dans les institutions et les administrations, etc.

Le fait que le milieu étudiantin soit en seconde position exprime la présence importante des Frères musulmans dans le milieu étudiantin et universitaire, mais pas seulement. En réalité, c'est l'ensemble de la jeunesse qui a été choquée par la tournure sécuritaire du nouveau régime. De plus, la stratégie actuelle des Frères musulmans est justement de rallier à leur cause la jeunesse en général. La tournure sécuritaire du nouveau pouvoir s'est exprimée rapidement par une nouvelle réglementation sur les manifestations exigeant une autorisation préalable. Cette dernière a remis en cause la principale conquête de la révolution du 25 janvier, la conquête de la « rue » comme mode d'expression sociale et politique. Une partie de la jeunesse révolutionnaire a souhaité défier cette

⁵ Ex: Réseau arabe des informations sur les droits de l'homme, <www.anhri.net> ou bien le Centre *Mahroussa* pour le développement socioéconomique.

nouvelle loi en organisant une manifestation sans autorisation. Le résultat a été l'emprisonnement de certains symboles de la jeunesse révolutionnaire. En 4^e position du recensement du rapport arrivent les protestations politiques de la part des groupements politiques de la jeunesse radicale⁶, malgré la faiblesse de leur nombre comparativement aux bases des Frères musulmans. Le rapport note que ces dernières sont réprimées avec moins de dureté que celles des Frères musulmans car elles rassemblent peu de personnes et se font généralement sous la forme « d'un *sit-in* protestataire » et non de manifestations ou de défilés. En réalité, observe judicieusement le rapport, les forces de l'ordre s'attaquent principalement aux manifestations et aux processions dans les rues principales des grandes villes et du Caire, pouvant conduire à des occupations de places publiques. C'est ainsi que les Frères musulmans organisent leurs manifestations dans les petites ruelles et rues des villes et des villages, généralement la nuit. De même, elles ne durent pas longtemps pour éviter les arrestations de leurs membres.

92

Le nouveau régime égyptien a très peur que la place Tahrir ne se remplisse une nouvelle fois. Or cela ne semble pas à l'ordre du jour. Le rapport note que la date anniversaire de la révolution du 25 janvier n'a pas donné lieu à des sorties dans la rue. Il serait faux de croire qu'il s'agit là d'une simple et unique conséquence du verrouillage sécuritaire. La révolution du 25 janvier n'a plus le vent en poupe et surtout, la place Tahrir, pour être occupée, nécessite une mobilisation multisectorielle d'une très grande ampleur.

Par contre, le mois de novembre 2014 a connu le plus grand nombre de protestations (236). Ce mois a correspondu à la libération d'Hosni Moubarak, de son fils et de ses adjoints, considérés comme blanchis de l'accusation d'avoir ordonné de tirer sur les manifestants durant la révolution du 25 janvier. Le mois d'août 2014 arrive en seconde position avec près de 167 actions de protestation. Il s'agit en effet de la commémoration de la levée brutale et sanglante des deux *sit-in* des Frères musulmans en août 2013.

La protestation strictement sociale et catégorielle est en 3^e position. Toutefois, au cours du premier trimestre 2015⁷, le

⁶ Ex. le mouvement du 6 avril, les socialistes révolutionnaires, la jeunesse du parti el Doustour, de la coalition populaire du candidat aux présidentielles, Hamdine el Sabbahi.

⁷ <<http://hebdo.ahram.org.eg/NewsContent/1073/10/124/10295/er-mai--Les-ouvriers-veulent-sortir-de-l%E2%80%99oubli.aspx>>.

Centre *Mahroussa* pour le développement socioéconomique a mis en exergue l'augmentation des protestations sociales concernant l'ensemble des secteurs : ouvriers du textile, ouvriers agricoles, enseignants, personnels du secteur médical et du transport, main-d'œuvre informelle, commerce, journalistes, avocats, le secteur du tourisme, pharmaciens, etc. En effet, l'Égypte connaît actuellement un renouveau de la protestation sociale et catégorielle. En réalité, l'attitude des pouvoirs publics à leur égard est empreinte de beaucoup plus de mansuétude que pour les protestations politiques. Il s'agit là d'une reproduction de la position d'Hosni Moubarak lors des dernières années avant la révolution du 25 janvier. Tant que le mouvement social et catégoriel n'avait pas de lien avec des organisations politiques ou des forces organisées, il le laissait s'exprimer. Les exemples des acteurs des mouvements sociaux catégoriels montrent qu'il s'agit principalement des travailleurs du secteur public et du secteur privé formel. Avant la révolution du 25 janvier, ce sont les milieux sociaux à forte tradition de lutte, principalement les milieux ouvriers du secteur public qui protestaient le plus. La force du nombre et la garantie de l'emploi encouragent la protestation car le coût de l'engagement n'est relativement pas trop important. En revanche, dans le secteur privé, les mobilisations étaient relativement rares pour différentes raisons et notamment de la pratique largement répandue de la lettre de démission que signe l'employé en même temps que sa lettre d'embauche. Aujourd'hui les travailleurs du secteur privé semblent plus disposés à protester. La répression des forces de l'ordre s'exerce quand il s'agit de travailleurs du secteur informel ou bien quand l'action protestataire emprunte des formes violentes en dehors du lieu du travail, avec notamment le phénomène des « coupures de routes », ou bien quand certaines actions de protestation sont animées par des dirigeants ou des activistes connus ou par des « fortes têtes ».

93

L'espace protestataire et le nouveau paysage politique égyptien

Ces quelques caractéristiques de l'espace protestataire égyptien actuel montrent en vérité la domination de la protestation politique de la part principalement des Frères musulmans. Il s'agit des conséquences de la tournure sécuritaire du régime qui souhaite éradiquer ces derniers du paysage politique. Les Frères musulmans

DOSSIER

continuent à manifester généralement le vendredi dans les rues et les ruelles des villes et des villages, mais il est notable de constater que leurs continuelles manifestations n'attirent que leurs membres, même si les bases du parti salafiste El Nour⁸ sont sensibles à leur cause, car elles ont ressenti le coup d'État du 3 juillet comme une attaque contre l'islam en général.

En ce qui concerne les Frères musulmans, il serait faux de croire que le 3 juillet en Égypte a seulement exprimé un coup d'État de la direction de l'armée qui voulait revenir aux commandes. Il y a eu un véritable « rendez-vous manqué » entre les Frères musulmans et la société égyptienne, notamment leur propre base électorale. La baisse rapide de la popularité des Frères musulmans exprimée par la petite victoire électorale de Mohamed Morsi est principalement liée au mécontentement d'une partie de leur propre électorat qui a été déçue, notamment de la prestation des députés Frères musulmans, au moment où ces derniers dominaient l'Assemblée du peuple avant sa dissolution et évidemment de la prestation de M. Morsi.

94

Le 3 juillet 2013 est également le résultat d'une *demande* d'intervention de l'armée dans le jeu politique de la part de l'ensemble des forces politiques, administratives et médiatiques et acceptée par une écrasante majorité de la population. Il importe de comprendre une telle attitude en la replaçant dans l'histoire longue de la relation des Égyptiens aux forces armées, et notamment depuis la révolution des officiers libres de 1952⁹. Le président Sissi dispose d'une réelle popularité, comme l'a montré le « plébiscite » électoral de mai 2014 qui a « pulvérisé » Hamdine Sabbahi, le grand perdant des élections présidentielles de 2012¹⁰.

Ce coup d'État a été préparé et légitimé par la « coalition du 30 juin », qui est en réalité un regroupement conjoncturel formé aussi bien des anciennes élites politiques du régime de Moubarak que des formations politiques parties prenantes de la révolution du 25 janvier et des coalitions de la jeunesse révolutionnaire. Il

⁸ Le parti salafiste El Nour est arrivé en seconde position aux législatives de 2011-2012 après les Frères musulmans. Sur les salafistes égyptiens, lire l'article de Stéphane Lacroix et Ahmed Zaghoul Chalata, « Le salafisme révolutionnaire en Égypte dans l'Égypte post-Moubarak », in Bernard Rougier et Stéphane Lacroix (éd), *L'Égypte en révolutions*, Paris, Puf, 2015.

⁹ Enfin l'observateur extérieur doit constater que la remise du pouvoir par l'armée par Moubarak le 11 février 2011 ne semble pas avoir particulièrement choqué les Égyptiens, y compris une partie de leur jeunesse en révolte.

¹⁰ Sarah Ben Néfissa, « Qu'est-ce que voter veut dire dans l'Égypte post-révolutionnaire ? », revue *Moyen-Orient*, octobre-novembre-décembre 2014.

est le fruit de la rencontre d'intérêts hétéroclites paradoxalement formés par les calculs politiques erronés des Frères musulmans. Ces derniers¹¹ ont sous-estimé l'état du rapport de forces entre eux et les autres acteurs de la scène transitionnelle, non seulement les élites politiques toutes tendance confondues, mais également les élites administratives liées à l'appareil d'État et dont les intérêts, corporatistes, notamment, ont été menacés par les nominations et les projets de réformes de leur statut : la puissante magistrature égyptienne, la puissante élite médiatique, sans compter évidemment les militaires, les policiers, etc.

Aujourd'hui, la scène politique égyptienne montre la dislocation progressive de la coalition du 30 juin sous l'impact du retour en force des anciennes élites politiques, administratives, juridictionnelles et médiatiques de l'ancien régime. Ces dernières sont actuellement en train de prendre leur revanche du 25 janvier 2011 avec le silence complice du nouveau pouvoir. Leur retour accompagne une reformulation de l'autoritarisme politique d'une grande intensité au nom de la lutte contre le terrorisme. Ce nouvel autoritarisme est légitimé par un espace médiatique égyptien qui a connu un bouleversement d'une grande ampleur. D'allié de la protestation politique et sociale, il est devenu son ennemi.

95

Médias et mouvement social : la fin d'une époque

La « confluence médiatique » égyptienne¹² dispose d'une très grande force de frappe. Il n'est pas exagéré de dire que les acteurs médiatiques ont été des acteurs fondamentaux de la libération de l'espace public égyptien bien avant la révolution du 25 janvier 2011,

¹¹ Mohamed Morsi a gagné les élections présidentielles avec une très faible différence avec son concurrent Ahmed Chafik. De plus, sa victoire était tributaire du soutien des électeurs qui ne voulaient pas se retrouver, deux ans après la révolution du 25 janvier 2011, avec, à la tête de l'État, le dernier chef de gouvernement nommé par Moubarak. Un tel score aurait dû normalement inciter les Frères musulmans à passer des compromis ou au moins à respecter leurs alliances avec les salafistes du parti al-Nour et certaines coalitions de la jeunesse révolutionnaire. Cela n'a pas été le cas. La crise politique qui a trouvé son dénouement le 3 juillet 2013 a été déclenchée par la déclaration constitutionnelle du 22 novembre 2012 de Mohamed Morsi. Elle devait lui garantir de faire passer en force son projet de constitution en évitant à la commission en charge de la rédiger une éventuelle dissolution par décision de justice.

¹² Guaybess Tourya, *Les Médias arabes, Confluences médiatiques et dynamiques sociales*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

de même, qu'ils ont été des acteurs fondamentaux de la chute des Frères musulmans.

De manière significative, les Frères musulmans n'ont pas de présence dans ce milieu qui est le terreau privilégié de la gauche, des nassériens et des forces dites civiles ou libérales. Ces dernières compensent leur faiblesse électorale par leurs ressources médiatiques. La liberté d'expression, de publication et de presse est une tradition de longue date en Égypte. Elle a été renforcée de manière considérable les quelques années avant la révolution du 25 janvier. Il n'est pas étonnant que le mouvement *Kifaya*, apparu en 2005, ait été composé principalement par cette couche d'intellectuels et de journalistes¹³. De manière paradoxale, cette liberté d'expression a été amplement confortée par l'entrée du secteur privé des affaires dans le financement de la presse et des TV satellitaires. Ces médias privés n'ont pas tardé à remettre en cause la domination de l'espace médiatique public et officiel, symbolisé par le journal *Al Ahram* et la TV publique égyptienne¹⁴. De même, ils ont remis en cause la majorité des tabous politiques de la période de Moubarak, à l'exception notable du rôle politique de l'armée. L'intelligentsia égyptienne, formée de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle, d'écrivains et d'hommes de culture, a joué un rôle essentiel pour « casser » le projet de succession héréditaire de Gamal Moubarak, à son père et pour « préparer » l'opinion publique à la révolution du 25 janvier 2011¹⁵.

Avec l'arrivée de Mohamed Morsi à la tête de l'État, ils ont continué leur combat, mais cette fois contre les Frères musulmans. Il est vrai que ces derniers se sont particularisés par les tentatives de museler les médias en procédant à des changements de direction des journaux gouvernementaux et des chaînes de télévision publiques. Par contre les journaux et les télévisions privés demeurent hors d'atteinte malgré les *sit-in* organisés par les partisans de Morsi, autour de la Cité de la production médiatique qui abrite les sièges de chaînes privées. Or tous les jours, les quotidiens et les émissions

¹³ Sarah Ben Néfissa, « “Ça suffit ?”, “le haut” et le “bas” du politique en Égypte », *Politique africaine*, n° 108, 2008, p. 5-24.

¹⁴ Bachir Benaziz, « Le journal *Al-Dustour/Al-Tahrir*. Apogée et déclin d'un journal privé », *Revue Tiers-Monde*, n° 222, avril-juin 2015, p. 31-48.

¹⁵ Sarah Ben Néfissa, « Confluence médiatique et protestations sociales avant la révolution du 25 janvier en Égypte : interrogations » in M. Oualdi, D. Pagès-El Karoui, C. Verdeil (éds.), *Les ondes de choc des révolutions arabes*, Beyrouth, Presses de l'IFPO, 2014, p. 143-161.

de *talk-show* des télévisions privées analysaient et critiquaient les décisions et comportements de la nouvelle élite dirigeante. De même, le mouvement Tamarrod, qui a fait signer la pétition demandant le départ de Mohamed Morsi¹⁶, a été quotidiennement encouragé par les journalistes et les émissions de *talk-show* ; de ce point de vue, il est possible de dire que les « vrais dirigeants » de cette rébellion ont été les acteurs médiatiques. Ces derniers ont été fondamentaux pour *demander* le retour de l'armée dans le jeu politique, présenter les Frères musulmans comme des « traîtres », transformer le mécontentement contre ces derniers en véritable « haine » et préparer l'opinion publique à accepter la terrible répression contre eux.

Or depuis le 3 juillet 2013 l'espace médiatique égyptien a été marqué par le retour des journalistes proches de l'ancien système de Moubarak et la voix des journalistes et intellectuels de la révolution du 25 janvier arrive de moins en moins à se faire entendre. Aujourd'hui les acteurs médiatiques sont devenus les chantres d'un nationalisme exacerbé et du « tout sécuritaire » au nom de la lutte contre le terrorisme « islamique » et contre les puissances étrangères, qu'il s'agisse des États-Unis, du Qatar ou bien de la Turquie.

97

Cette nouvelle configuration médiatique a un impact direct sur la protestation politique et sociale. Les Frères musulmans doivent compter sur AlJazeera ou leurs propres chaînes qui émettent à partir de la Turquie pour couvrir leurs actions. La jeunesse révolutionnaire du 25 janvier est présentée comme « vendue à l'Occident » et l'ensemble de la révolution est devenu un complot des États-Unis. Enfin, même les mouvements sociaux catégoriels ne reçoivent plus la couverture médiatique bénéfique de l'avant 25 janvier 2011.

Si la protestation sociale et politique a perdu son allié médiatique, elle a également perdu le soutien d'une partie importante des organisations de la société civile, car ces dernières sont également divisées par la coupure politique du 3 juillet 2013. Il est symptomatique de noter que la levée brutale des deux *sit-in* des Frères musulmans n'ait pas été dénoncée de la même manière par les ONG des droits de l'homme.

¹⁶ Caroline Barbary, Maria Adib Doss, « Tamarrod (“rébellion”) : une autre lecture de l'action politique dans le processus révolutionnaire égyptien », *Confluences Méditerranée*, 2014/1, n° 88, p. 155-169.

Les organisations de la société civile et l'action protestataire

Si les associations islamiques de bienfaisance liées aux Frères musulmans égyptiens vivent un démantèlement complet de la part des forces de sécurité et du ministère des Affaires sociales, une entreprise de domestication des ONG des droits de l'homme est en cours actuellement.

Pendant longtemps, l'impact politique et social des collectifs de défense des droits de l'homme en Égypte a été peu perceptible sur la plan interne à cause de la faiblesse voire de l'inexistence de communication avec leurs propres sociétés, la limitation de leur dialogue avec les seuls pouvoirs publics et avec les organisations étrangères et internationales. Mais la décennie avant la révolution du 25 janvier a montré le renforcement de leur rôle sur le plan interne à cause justement de leurs connexions internationales. La formation de ces élites, leur connaissance des langues étrangères et leurs expériences internationales accordent à ces « cosmopolites enracinés »¹⁷ un certain nombre de compétences et de ressources qu'ils peuvent convertir, sur le plan interne à ces pays, sous la forme d'expertise et également d'aide et de soutien aux différentes mobilisations et mouvements sociaux.

Cela a été le cas en Égypte notamment depuis les années 2004 et 2005. Un renforcement de leur rôle et de leur poids politique est apparu, plus important que celui des partis politiques de l'opposition reconnue. La multiplication des organisations et des regroupements divers autour du répertoire des droits de l'homme a également contribué à élargir et à spécialiser les thèmes traités : droits des travailleurs, droits des victimes de la torture, soutien juridique aux droits de l'homme, services syndicaux, droits des paysans, droits sociaux et économiques, défense des prisonniers, indépendance de la justice, droits personnels, défense de la sécurité sociale, droit au logement, défense du système de retraite, contrôle des élections, etc.¹⁸

Ces collectifs ont interpellé les pouvoirs publics par leurs actions et ce sur la base d'études, d'expertises, de rapports publiés

98

¹⁷ Sydney Tarrow, « Cosmopolites enracinés et militants transnationaux », *Lien social et politiques*, n° 58, 2007, p. 87-102.

¹⁸ Sarah Ben Néfissa, « Mobilisations et révolutions dans les pays de la Méditerranée arabe à l'heure de l'hybridation du politique. Égypte, Liban, Maroc, Tunisie », *Revue Tiers Monde*, hors-série 2011, p. 5-26.

sur leurs sites Internet ou sous la forme d'articles dans les journaux. Les avocats et les juristes de ces collectifs ont contesté également les différentes décisions administratives devant les tribunaux. Un des exemples les plus parlants de cette efficacité des organisations dites de la société civile est relatif aux droits des travailleurs et aux droits syndicaux avec notamment le Centre for Trade Union Workers Service qui a joué un rôle de soutien et d'aide aux travailleurs et ouvriers dans les plus importants regroupements industriels du pays et pallie ainsi à l'absence de structures syndicales autonomes.

D'une certaine manière, il est possible de dire que les militants professionnels de ces organisations et collectifs, dits de la société civile, largement investis par les opposants politiques de ces pays, ont le rôle de ce que Lilian Mathieu appelle « les militants par conscience », qui apportent leurs ressources, leurs compétences et leur savoir-faire aux mobilisations des groupes dominés, à partir de leur capital social : contacts avec la presse interne ou étrangère, soutien juridique, relations avec les organisations internationales¹⁹.

Une des principales ressources des mobilisations collectives en situation autoritaire est donc incontestablement l'appel à l'extérieur et à l'opinion internationale. Or aujourd'hui, l'appel à l'international n'est plus légitime en Égypte à cause du développement d'un nationalisme exacerbé, orchestré notamment par les médias publics et privés, mais pas seulement. La difficulté à faire admettre sur le plan international le coup d'État du 3 juillet a favorisé l'impact social du matraquage médiatique à l'encontre de l'étranger et de l'international. C'est dans ce cadre qu'il importe de comprendre l'entreprise de domestication actuelle des ONG des droits de l'homme, incitant certaines d'entre elles soit à fermer leurs locaux soit à délocaliser leurs activités. La législation²⁰ sur les associations datant de 2002 est toujours d'actualité. Elle était appliquée de manière relativement souple les dernières années avant la révolution. La majorité des ONG étaient enregistrées comme des sociétés civiles non commerciales ou bien comme des cabinets d'avocats

¹⁹ Lilian Mathieu, *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Paris, Les éditions Textuel, 2004, 206 p.

²⁰ Sarah Ben Néfissa et Françoise Clément, *Rapport sur la liberté d'association en Égypte*, La liberté d'association dans la région euro-méditerranéenne, Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, 2007 (français, arabe, anglais).

pour échapper à la législation. Le régime fermait les yeux sur ces astuces juridiques. Ce n'est plus le cas actuellement.

L'échec du mouvement des syndicats indépendants et la protestation ouvrière²¹

La chaotique transition politique égyptienne a eu également des impacts sur les organisations syndicales, notamment dans le milieu ouvrier du secteur public. Une des principales revendications portées par la révolution du 25 janvier a été le droit de fonder des syndicats indépendants. Il s'agit d'une demande des dirigeants syndicalistes, apparue en 2006-2008 au sein des comités ouvriers d'organisation des grèves, qui se sont illustrés de manière évidente lors des grèves ouvrières de Mahala entre 2006 et 2008²² et également lors de la fameuse grève des fonctionnaires des impôts avec l'organisation d'un long *sit-in*, avec installation de tentes devant le ministère des Finances. Cette action des fonctionnaires des impôts, animée par le *leader* syndicaliste Kamel Abou Ita, a constitué une répétition du gigantesque *sit-in* de la place Tahrir pendant la révolution. La demande de création de syndicats indépendants avait pour objectif de remettre en cause la non-représentativité des travailleurs par l'Union générale des syndicats ouvriers, sous contrôle de l'État et de l'administration. La législation donne en effet le plein pouvoir au conseil de l'Union et non pas aux syndicats au sein des usines et unités de production. Ce projet de légalisation a été réactivé juste après la révolution à plusieurs reprises, mais en vain malgré des décisions de justice positives de la part des tribunaux égyptiens. Le premier gouvernement formé après la démission de Moubarak s'est appuyé sur ces décisions de justice pour rédiger un texte visant à les reconnaître officiellement. Il est vrai que c'était l'avocat de gauche Ahmed Al Borei qui était devenu ministre de la Main-d'œuvre dans le gouvernement de Essam Charaf. Quelques semaines avant sa démission, le conseil des ministres a approuvé un projet de loi sur les libertés syndicales, préparé

100

²¹ Fatima Ramadan, AMR Adly, *Low-Cost Authoritarianism: The Egyptian Regime and Labor Movement Since 2013* <<http://carnegieendowment.org/2015/09/17/low-cost-authoritarianism-egyptian-regime-and-labor-movement-since-2013/>>.

²² Marie Duboc, « La contestation sociale en Égypte depuis 2004 - Précarisation et mobilisation locale des ouvriers de l'industrie textile », *Revue Tiers Monde*, hors série 2011, p. 95-115.

par Ahmad Al Boreï, qui devait être un progrès qualitatif pour l'action syndicale en Égypte. Mais le Haut Conseil des forces armées, influencé par des patrons du secteur économique privé et public, n'a pas promulgué la loi alors qu'il détenait le pouvoir législatif à l'époque. Après la victoire de Mohamed Morsi, et la nomination d'un ministre de la Main-d'œuvre affilié à la confrérie des Frères musulmans, cette loi n'a pas été promulguée non plus, alors que les Frères musulmans détenaient la majorité à l'Assemblée du peuple. Par contre ces derniers ont préféré placer leurs hommes à la direction de l'Union générale des syndicats ouvriers. De même, ils ont fait promulguer une loi qui incrimine les manifestations et les grèves. Certains leaders syndicaux et ouvriers ont alors été licenciés, surtout ceux appartenant aux syndicats indépendants. Suite au coup d'État du 3 juillet, Kamal Abou Eita, le fondateur du syndicat indépendant des employés des impôts fonciers, a été nommé ministre de la Main-d'œuvre. Quant au ministère de la Solidarité sociale, il a été attribué à un défenseur du mouvement des syndicats indépendants, le docteur Ahmad Al Boreï. Mais, là également, la loi sur les libertés syndicales n'a pas été promulguée et les gouvernements successifs de l'après 3 juillet 2013 n'incluaient plus les personnalités des forces politiques de la gauche égyptienne. Il est vrai que les divisions politiques se sont reproduites sur les activistes et les leaders syndicaux alors qu'ils faisaient corps ensemble face au pouvoir des Frères musulmans. Cette division est née de manière significative le 26 juillet 2013 lors de l'appel du général Sissi au peuple pour que celui-ci mandate l'armée et la police pour combattre le terrorisme. La suite est connue avec la levée brutale et meurtrière des *sit-in* des Frères musulmans, prémonitoire de la tournure sécuritaire du nouveau pouvoir.

Il n'est donc pas étonnant que l'Égypte ait été visée par près de 300 recommandations lors du Conseil des droits de l'homme qui s'est réuni à Genève en novembre 2014. Elles ont mis l'accent sur les très graves atteintes aux droits de l'homme et sur les lois liberticides concernant les libertés d'association, d'expression, de réunion pacifique, sans compter la traduction des civils devant des tribunaux militaires, l'absence d'enquête et de poursuites contre les responsables de la répression. Ces recommandations ont demandé, entre autres, la mise en conformité des lois avec la nouvelle Constitution de 2014, la libération immédiate des journalistes et des prisonniers de conscience.

Conclusion

La plus importante manifestation organisée depuis deux ans a été celle des fonctionnaires en septembre 2015 pour protester contre une nouvelle loi sur le statut de la fonction publique qui compte près de 6,5 millions personnes²³. Ce mouvement social n'a pas fait bouler de neige comme le prévoyaient ses organisateurs²⁴. Outre les menaces à l'encontre des leaders du mouvement, le gouvernement a annoncé sa décision de rédiger le décret d'application de la loi en tenant compte des critiques des protestataires. De même, il convient de noter que la catégorie des fonctionnaires qui a été la plus lésée par la loi appartient à des corps considérés comme des « privilégiés », principalement les fonctionnaires des impôts et des douanes. En réalité le nouveau pouvoir, pour conforter sa légitimité, compte sur les réformes et les réalisations économiques et sociales susceptible de conforter sa base populaire de soutien qui a vu, ces quatre dernières années, son niveau de vie régresser avec la montée du chômage, la cherté de la vie, accentuée par les questions sécuritaires, la baisse de l'investissement et la crise du tourisme. Sur le plan social, certaines réformes doivent être mentionnées, comme la hausse du salaire minimum dans le secteur gouvernemental, la mise en place d'un fonds pour soutenir l'accès au logement des catégories à salaire modeste, un nouveau système de cartes d'approvisionnement pour les produits subventionnés offrant plus de produits aux catégories sociales défavorisées, une réforme de l'assurance sociale augmentant le minimum de la pension, etc. De même, il faut noter un effort pour améliorer l'accès à certains services et infrastructures collectives comme le gaz de ville, les routes, entre autres.

La situation régionale, le développement du terrorisme, notamment dans le Sinäï, confortent la politique sécuritaire du nouveau pouvoir. Il est vrai également que les populations du Sinäï ont toujours souffert de l'absence de développement économique.

Un État despotique plutôt que l'absence d'État, dira une personnalité très respectable de la gauche égyptienne dans une

²³ Le mode d'avancement se fera sur concours, l'accès à la retraite anticipée est facilité. La nouvelle loi modifie les modes d'attribution des primes, lesquelles constituent une contribution importante aux revenus des fonctionnaires car le salaire de base est très faible.

²⁴ <<http://alencontre.org/moyenorient/egypte/egypte-un-mois-de-septembre-imprevisible.html>>.

émission de télévision. Les élites partisans non islamistes qui se sont opposées au régime de Moubarak et aux Frères musulmans ont du mal aujourd'hui à se positionner dans le cadre de la nouvelle configuration politique du pays : sont-elles alliées au nouveau pouvoir ou sont-elles ses opposants ? Tel est le dilemme où se meuvent aujourd'hui les élites politiques, de gauche notamment. Les élections législatives vont se tenir au cours du dernier trimestre 2015. Leurs résultats et notamment le taux de la participation électorale montreront si le consensus autour du nouveau régime va continuer à baisser, comme cela a été mis en exergue par les élections présidentielles avec la faiblesse de la participation électorale dans les gouvernorats de Haute Égypte et au sein de la population rurale, analphabète, pauvre, abandonnée par l'État.

Résumé :

Suite à la destitution de Mohamed Morsi le 3 juillet 2013, la configuration de l'espace protestataire égyptien s'est complètement transformée du fait du verrouillage sécuritaire du nouveau régime, mais pas seulement. La protestation sociale et politique se meut également dans le cadre d'une opinion publique négative à son égard. Une demande d'ordre et de sécurité est apparue dans une société qui semble fatiguée des quatre années de perturbations politiques et sécuritaires qui ont succédé à la révolution du 25 janvier 2011 et une telle demande est confortée par les bouleversements régionaux. Il est vrai également que la protestation sociale a perdu son principal allié, à savoir la confluence médiatique, et que l'ensemble des acteurs de la scène politique et de la société civile sont en train de subir les conséquences de leur enrôlement (intentionnel ou forcé) dans la difficile transition politique consécutive au 25 janvier 2011.

Il n'est donc pas étonnant que ce soient les Frères musulmans et la jeunesse, estudiantine notamment, qui apparaissent comme les principaux acteurs des protestations, même si l'on observe actuellement un regain des protestations sociales et catégorielles.

